

COMITE PERMANENT INTER- ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

**UNITE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL
(UDL-PADLOS)**

Tel : (226) 31 26 40 -Fax : (226) 31 19 82 E-Mail : padlos@fasonet.bf

**R ENCONTRE R EGIONALE DU R ESEAU
DES F EMMES S AHELIENNES**

(BANJUL, 16 – 18 NOVEMBRE 1999)

-(Banjul, 17 - 19 novembre 1999)

ORDRE DU JOUR

Mardi 16 novembre 1999

Matinée

09 h 00 – 09 h 30 : Ouverture officielle

09 h 30 – 10 h 00 : Présentation des participantes – Election du Bureau

10 h 00 – 10 h 15 : Pause café

10 h 15 – 11 h 00 : Note introductory

11 h 00 – 11 h 20 : Bilan et discussion des activités de la Coordination Régionale

11 h 20 – 11 h 40 : Présentation des activités de la Coordination du Burkina Faso

11 h 40 – 12 h 00 : Présentation des activités de la Coordination du Cap-Vert

12 h 00 – 12 h 20 : Présentation des activités de la Coordination de Gambie

12 h 20 – 12 h 40 : Présentation des activités de la Coordination de Guinée-Bissau

12 h 40 – 13 h 00 : Présentation des activités de la Coordination du Mali

13 h 00 – 15 h 00 : Pause Déjeuner

Après-Midi

15 h 00 – 15 h 20 : Présentation des activités de la Coordination de la Mauritanie

15 h 20 – 15 h 40 : Présentation des activités de la Coordination du Niger

15 h 40 – 16 h 00 : Présentation des activités de la Coordination du Sénégal

16 h 00 – 16 h 20 : Présentation des activités de la Coordination du Tchad

16 h 20 – 16 h 40 : Pause café

16 h 40 – 18 h 30 : Discussions sur les problèmes statutaires

Mercredi 17 novembre 1999

Matinée

08 h 30 – 09 h 00 : Présentation synthèse de la 1^{ère} Journée avec accent sur les contraintes et problèmes du Réseau au niveau national et régional

09 h 00 – 10 h 30 : Travail de groupes :(2 groupes) : stratégies et suggestions d'amélioration du fonctionnement du Réseau

10 h 30 – 10 h 50 : Pause café

10 h 50 – 12 h 00 : Travail de groupes sur les stratégies et suggestions d'amélioration du fonctionnement du Réseau

12 h 00 – 13 h 00 : Présentation des travaux par groupe

13 h 00 – 15 h 00 : Pause déjeuner

Après-Midi

15 h 00 – 16 h 30 : Perspective du Réseau pour Bamako 2000

16 h 30 – 16 h 50 : Pause café

16 h 50 – 18 h 00 : Perspective du Réseau pour la mise en œuvre de la Convention Internationale de lutte contre la Désertification (CID)

Jeudi 18 novembre 1999

Matinée

08 h 30 – 09 h 30 : Proposition de stratégies pour améliorer la communication du Réseau (M. Farouk)

10 h 50 – 10 h 30 : Information sur l'étude sur « Femmes et sécurisation foncière au Sahel »

10 h 30 – 10 h 50 : Pause café

10 h 50 – 12 h 00 : Stratégies de pérennisation du REFESA

12 h 00 – 13 h 00 : Elaboration du Plan d'action du Réseau

13 h 00 – 15 h 00 : Pause déjeuner

Après-Midi

15 h 00 – 17 h 00 : Plan d'action du Réseau

17 h 00 : Cérémonie de clôture

BURKINA FASO

REFESA BURKINA

REFESA BURKINA 1997-1999 BILAN ET PERSPECTIVES

La rencontre statutaire du REFESA à Banjul (Gambie) nous donne l'occasion de faire un bilan de l'action du REFESA/BURKINA pendant la période 1997-1999.

Le présent rapport traitera des points suivants :

- I- Historique
- II- Activités du REFESA/BURKINA
- III- Perspectives

I- HISTORIQUE

La coordination des ONG-Associations/Femmes du Burkina (COA/FEB) a joué un grand rôle dans la mise en œuvre du processus Sahel 21 au Burkina- Faso. Elle a été le point d'impulsion et d'ancrage du REFESA/BURKINA.

En effet, c'est dès le lancement de la réflexion prospective intitulée « Sahel 21 » que la COA/FEB retenue comme membre du comité de pilotage Sahel 21 s'est investie en tant que structure regroupant une cinquantaine d'ONG et associations de femmes et pour son expérience en matière de sensibilisation par rapport aux préparatifs des grandes rencontres de Beijing.

Sa mission était de renforcer le groupe des femmes du Burkina afin que leur implication soit effective dans les débats régionaux et nationaux et de veiller à ce que leurs ambitions et préoccupations soient prises en compte au niveau du processus.

Cette implication des femmes par le canal de la COA/FEB a abouti à la mise en place de la coordination nationale des femmes sahéliennes du Burkina-Faso.

Cette mission a été réalisée à travers les étapes suivantes :

- 1) La tenue d'un atelier d'information et de sensibilisation des femmes sur le processus Sahel 21 à Ouagadougou.
- 2) Les sorties de sensibilisation et d'information des femmes dans les 45 chefs lieux des provinces du Burkina, par des équipes de 3 à 5 personnes. La sensibilisation s'est faite dans la langue nationale de chaque groupe rencontré sur la base d'un guide méthodologique conçu par la COA/FEB.
La capitalisation de ces échanges avec les femmes de tous les horizons a fait l'objet d'un rapport des Femmes sahéliennes du Burkina.
- 3) La participation au forum national. Celui-ci a enregistré la participation remarquable des femmes venues des 10 régions retenues au niveau national pour les débats régionaux. Cela leur a permis de vérifier si leurs préoccupations et leurs intérêts stratégiques étaient effectivement pris en compte dans le rapport national Sahel 21 du Burkina - Faso.
- 4) l'organisation de l'atelier de validation du rapport des femmes sahéliennes du Burkina-Faso à Ouagadougou. Cet atelier a permis aux femmes venues des 10 régions de se concerter par rapport au processus Sahel 21, d'amender et de s'approprier le rapport «femmes Sahel 21 du Burkina » issu des débats décentralisés dans les 45 provinces.

5) La participation à la rencontre régionale «femmes Sahel 21 de Nouakchott/Mauritanie. Ce Forum a été l'occasion pour les femmes des 9 pays du CILSS d'affirmer leurs engagements à s'investir dans le processus Sahel 21.

6) La tenue de l'atelier de restitution sur l'évolution du processus Sahel 21 organisé par la COA/FEB le 23 août 1997. Cet atelier avait deux objectifs :

- La restitution sur l'évolution du processus Sahel 21 en vue de son appropriation par les femmes du Burkina en insistant sur les 5 priorités retenues au niveau régional.
- La mise en place de la coordination nationale des femmes sahéliennes du Burkina Faso et l'élection d'un bureau de cinq (5) membres se composant comme suit :

Présidente : Mme NIGNAN Marie Louise

Membres : Mme OUEDRAOGO Ramata

Mme OUANGRAOUA Madeleine

Mme SAWADOGO Blandine

Mme ZEBANGO Marlène

7) La rencontre sous régionale de Banjul a vu la naissance du **RESEAU DES FEMMES SAHELIENNES (REFESA)** au niveau régional.

II- ACTIVITES DU REFESA BURKINA DEPUIS BANJUL 1997

II-1 Restitution des grandes conclusions de la rencontre sous-régionale de Banjul par la COA/FEB au cours de son assemblée générale statutaire de novembre 1997.

II-2 Bulletin REFESA

Lors de la rencontre régionale du REFESA « Femmes et Instances de Décision au Sahel » en novembre 98 à Dakar (Sénégal), le REFESA Burkina a reçu mandat d'éditer le premier bulletin de liaison du REFESA avec comme thème principal « femmes et Décentralisation ».

Ce premier bulletin de liaison du REFESA Burkina est paru en mars 1999 conformément au chronogramme de parution des bulletins de liaison du REFESA.

Le Secrétaire Exécutif du CILSS a honoré le REFESA par la production du premier éditorial de son bulletin de liaison n°001 de mars 1999.

II-3 Reconnaissance Juridique du REFESA REGIONAL.

La Secrétaire Exécutive Régionale, basée en Gambie a demandé au REFESA/BURKINA de l'appuyer dans la reconnaissance juridique du REFESA.

Le REFESA/Burkina s'est donc assuré de la publication de la reconnaissance juridique du REFESA dans le Journal Officiel du Burkina de mars 1999 sous le récépissé N° 98-97 MATS/DGAT/DELPAJ du 24 mars 1998.

II- 4 Activités menées avec l'équipe du comité National Sahel 21 du Burkina Faso.

Le REFESA/ Burkina étant membre du comité National Sahel 21 du Burkina Faso, il a pris part aux activités suivantes :

- Participation aux différentes réunions préparatoires pour la restitution de la première phase du processus Sahel 21.
- Participation au premier atelier de restitution des résultats de la première phase du processus Sahel 21 le 29 décembre 1998 à Ouagadougou.

- Participation aux différents ateliers de restitution des résultats de la première phase du processus Sahel 21 dans les dix (10) régions retenues au niveau national.

Particulièrement celles des rencontres provinces du Zoundwéogo du Kouritenga et du Gourma ont été conduites par le membre du REFESA / BURKINA et une ONG qui lutte contre la désertification.

Ces activités ont donné l'occasion d'élargir la base des partenaires du REFESA et de rencontrer les membres des cellules féminines du REFESA/Burkina dans les différentes provinces.

II- 5 Le REFESA/BURKINA membre du CONAGES.

Le REFESA / Burkina est membre du CONAGES (Conseil National pour la Gestion de l'Environnement) et à ce titre, il prend régulièrement part aux différentes rencontres périodiques organisées par le département de l'Environnement et de l'eau.

II - 6 Participation du forum National pour l'établissement du PAN-LCD (Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification) ainsi qu'au forum d'adoption du PAN-LCD en juillet 1999.

II -7 Prise de contact du REFESA / BURKINA avec des partenaires
Rencontre avec Madame le secrétaire Exécutif du CILSS.
Audience avec Monsieur le Ministre de l'Agriculture / Ministre du tutelle du CILSS.
Rencontre avec Madame le CONACILSS / BURKINA.

II- 8 Participation à différentes rencontres régionales et internationales.

- Atelier régional sur "le rôle et la place de la femme dans la gestion des ressources Naturelles"(N'djamena, Tchad, 20-24 octobre 1997).
- Rencontre sur la planification du programme triennal du PADLOS (Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 1997)
- Réunion du club du Sahel :Discussion et adoption d'un programme de travail à partir notamment de Sahel 21 et coopération 21 (Paris, 5, 6 février 1998).
- Atelier Régional CILSS / PADIOSS sur " le processus de la planification stratégique et les outils de la planification" (Niamey, Niger, 14 - 21 Mars 1998).
- Conférence internationale organisée par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) à l'occasion de son 40e anniversaire avec pour thème : "Les Femmes africaines et le Développement Economique = investir dans notre futur". (Addis Abeba, Ethiopie, 28 avril - 1er mai 1998.
- Forum sous-régional du CILSS sur les stratégies de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles avec la participation des plates formes, des états, des organisations paysannes... à Niamey, Niger du 15 - 19 juin 1998.
- Atelier Régional "Femmes et instances de décision au Sahel", organisé par le CILSS et le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), Dakar, Sénégal, 24 - 27 novembre 1998.

III PERSPECTIVES

Au niveau national

- Renforcement du bureau REFESA / Burkina

- Elargissement de la base du REFESA / Burkina par la mise en place de relais dans les provinces.
- Elaboration du plan d'action national.
- Renforcement de la collaboration avec les partenaires agissant dans les cinq (5) domaines prioritaires retenus par les conclusions de SAHEL 21.
- Dans la mise en œuvre des programmes nationaux.

En conclusion,

Le REFESA / Burkina depuis sa mise en place n'a ménagé aucun effort pour concrétiser l'espoir suscité par le Sahel 21. Mais comme tout processus, la mise en œuvre semble lente mais c'est une étape nécessaire pour des résultats concrets et visible pour les générations futures.

**Pour le REFESA Burkina
La secrétaire Exécutive**



Marie Louise NIGNAN

CAP - VERT

THE FEDERATION OF WOMEN'S ASSOCIATIONS OF CAPE VERDE

From our SAHEL 21 Meeting which took place in the regional level in Nuakchott and in Banjul, it was overwhelmingly decided to create a regional network of women called REFESA (Reseaux des Femmes Sahéliennes). The objective of this network would be to provide a forum for discussion, coordination and promotion of women's issues.

After the passage of this initiative, it was decided by Cape Verdean Associations to create a similar network for Cape Verdean women. This network was thus officially adopted under a national coordination of the following organisations: Organisation of Women of Cape Verde (OMCV), Association of the Women in Small Enterprises (AMPECV) and Association for Support of Women for Self-Improvement (MORABI).

Through CILSS, the national coordination received 251, 097\$00 CVE to prepare and organise this network.

Despite the fact that various women's groups exist in Cape Verde, there still had not existed a formal federation to represent these groups. After much discussion, it was decided by OMCV, AMPECV and MORABI, to create THE FEDERATION OF WOMEN'S ASSOCIATIONS OF CAPE VERDE, with the following objectives:

- a) To promote the expansion of the federated associations;
- b) To promote open dialogue and discussion among the associations and federations;
- c) To represent these associations when needed;
- d) To create an open forum between women and organised groups.

ACTIVITIES

- . Census of the number of groups promoting women's issues;
- . Local meeting to discuss the recommendations made in Banjul;
- . Meeting of the women's associations of Cape Verde (MORABI, OMCV, AMPECV);
- . Representing the national coordination in various meetings organised by CILSS, namely CERPOD, PFIE, SAHEL 21, CNASA among others;
- . Meeting for the discussion of the creation of the federation;
- . Negotiation of the proposed regulation of the federation;

- . Participation in workshops concerned with women and desertification as well as the education of peace;
- . Participation in a fair/sale for International Food Day;
- . Participation in a meeting of Lusophone local governments dealing with the selling and consumption of food on the street;
- . Presentation at the Parliament of the proposal to guarantee the equality and participation of women in politics and in public life

CONSTRAINTS

- * Lack of a working structure and of financial support;
- * Existence of a linguistical barrier at a regional level (all the communication in french-translation)

BEING DONE

- Formalisation of the regulation of the federation (presidence for two years);
- Implementation of a rural women's radio (financed by UNESCO and possible other partners);
- Creation of a bulletin or an official report;
- Study to implement a working structure for the federation.

RECOMMENDATIONS/SUGGESTIONS

1. Should be created at regional level a French and Portuguese page in Internet for an efficient communication and participation of Sahelian women, apart from the info bulletin;
2. Provide financial support for the implementation and institutional capacitation of the federation

Elaborate by
Maria Celina Ferreira

GAMBIE

GUINEE-BISSAU

M A L I

Ministère du Développement et
de l'Eau

République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

Réseau des Femmes Sahéliennes
CILSS

Secrétariat Permanent

REFASA - mali

**Programme et chronogramme des activités du Réseau
des Femmes Sahéliennes du Mali
REFESA-MALI**

Juin 1999

- - CONTEXTE :

Le Réseau des Femmes Sahéliennes « REFESA » a vu le jour au forum des Sociétés Sahéliennes tenu à Banjul en septembre 1998 lors de la présentation des résultats de l'exercice Sahel 21 aux chefs d'Etats et de Gouvernements du CILSS.

REFESA vient ainsi concrétiser la volonté des Sahéliennes à participer auprès des autres acteurs de la société sahélienne à toutes les réflexions portant sur le développement socio-économique de leur sous région.

De façon spécifique, le réseau sert de cadre global de concertation pour les femmes sahéliennes des 9 pays qui composent le CILSS.

Ainsi pour permettre au Réseau régional de fonctionner sur la base des réalités concrètes chacun des pays membres, il a demandé à chaque pays de mettre en place son propre réseau national sous la forme d'une coordination nationale.

C'est ainsi que REFESA/Mali a vu le jour en décembre 1998.

- JUSTIFICATION :

L'élaboration d'un programme et d'un chronogramme des activités du REFESA/Mali, répond d'une part au souci d'organiser sa contribution à la promotion de la femme au Mali et d'autre part dans la réalisation des objectifs assignés au réseau sous régional des sahéliennes REFESA.

Le projet de programme ainsi envisagé comprend 2 grandes parties :

- Le programme des activités relevant de la participation du REFESA à la promotion de la femme au Mali.
- Le programme des activités relevant du suivi et de la mise en œuvre des actions de REFESA/Régional/CILSS et la poursuite à l'exercice Sahel 21.

Au plan national, les activités sont les suivantes :

1. Mise en place des antennes régionales et locales REFESA.

1.1. Justification :

Suite à la mise en place de la coordination régionale REFESA à Banjul, il a été recommandé à chaque Secrétaire Exécutive de prendre des dispositions pour l'installation des coordinations Nationales.

A Dakar aussi, lors de l'atelier Femmes et Instances de décisions, la demande a été réitérée de mettre en place les Coordinations Nationales avant fin Décembre 1998. C'est dans ce cadre que la mise en place de la Coordination Nationale du REFESA a eu lieu le 23 décembre 1998.

Toutes les régions administratives du Mali étaient représentées par 2 déléguées. La nécessité de faire participer les niveaux régional et local a été vite ressentie par les membres de la coordination nationale, ainsi constituée.

C'est pour prendre en compte les préoccupations des femmes à la base qu'il a été décidé et accepté par la coordination d'élargir le REFESA aux représentantes régionales et locales.

1.2.Objectifs

- a. Prendre en compte les préoccupations des Femmes au niveau Régional et Local en vue d'une participation efficace des femmes maliennes au processus Sahel 21,
- b. Assurer une meilleure circulation et articulation de l'information et de la communication des actions menées par le REFESA aux plans national et sous régional.

1.3.Résultats attendus

- a. Participation active des Maliennes à la réflexion et à la mise en œuvre des objectifs du REFESA dans le cadre du processus Sahel 21 est rendue possible,
- b. Participation de qualité du REFESA dans les efforts de promotion et d'épanouissement des Femmes dans le processus de développement du Mali est assurée.

-1.4. Organisation et calendrier des déplacements :

Des délégations de 2 personnes chacune se rendront dans les capitales régionales pour la mise en place des antennes régionales et locales selon le calendrier ci – après :

Région de Koulikoro :	7-8 juillet
District de Bamako :	14 juillet
Sikasso :	14-16 juillet
Kayes :	14 – 17 juillet
Ségou :	14 – 16 juillet
Mopti – Tombouctou :	24 juillet – 2 août
Gao – Kidal :	14 -21 août

1.5. Moyens

Frais de mission des membres de la coordination nationale :	790.000
Frais de participation locale	140.000
Frais de transport	390.000
Frais de multiplication des documents	250.000
Médiatisation / Radio locale	210.000
Coût total	1.958.000

1.6. Délais d'exécution : juillet-août

Le tableau ci dessous donne le détail du programme

Région	Nbre de pers	Nbre de jours	Frais transport	Frais de mission	Perdiem	Média	document
Koulikoro	2	2	2.000X2 : 4.000	15.000X2X2 : 60.000	2.000 /10		
Bamako	2	1		5.000X2X1 : 10.000	2 000/10		
Sikasso	2	3	10.000X 2 20.000	15.000X2X3 : 90.000	2.000/10		
Ségou	2	3	5.000X2 : 10.000	15.000X2X3 : 90.000	2.000/10		
Mopti/ Tbtou	2	7	135.000X2 :270.0 00	15.000X2X7 :210.000	2.000/10		
Gao Kidal	2	7	20.000X2 :40.000	15.000X2X7 :210.000	2.000/10		
Kayes	2	4	23.000X2 :46.000	15.000X2X4 :120.000	2.000/10		
Total			390.000	790.000	140.000	210.000	250.000

Le coût total est de 1.958.000fcfa

2. Constitution de la banque des données du réseau

2.1. Justification :

La crédibilité et l'efficacité des actions que le REFESA va mener dépendront en grande partie du nombre et de la qualité de ses adhérents (situation des contributions et action de promotion de la femme notamment...).

En conséquence, la création de cette banque des données d'i REFESA se justifie par la nécessité d'une gestion concertée avec ces membres sur la problématique femme, mais aussi pour entretenir un réseau d'échange et de communication entre ses membres (extérieur et intérieur), véritable espace de dialogue.

2.2. Objectifs :

- a. Disposer d'un répertoire d'adhérents œuvrant pour la promotion de la Femme
- b. Partager et échanger les acquis du REFESA régional et les expériences multiples sur la question femme.

2.3. Résultats attendus

- a. Echange, Information et Communication entre les membres du réseau
- b. Pérenniser la crédibilité du réseau comme instrument de promotion de la femme.

2.4. Moyens :

Moyens matériels : Ordinateur et accessoires : 1.900 000

E-Mail, Internet et ligne téléphonique, sont ceux du Secrétariat Permanent/CILSS ;

Fournitures de bureau pour le travail de saisie, de multiplication et de ventilation des documents : 900.000

Coût total : 2.800 000 fcfa

Délai d'exécution : toute l'année.

3.Acquisition du récépissé et enregistrement dans le Journal Officiel..

3.1. Justification :

La loi N° autorisant la libre association et regroupement stipule dans son articule

3.2. Objectifs :

Faire enregistrer le REFESA Mali auprès des services Administratifs de l'Etat chargé de la gestion des mouvements associatifs au Mali pour une légalisation de son exercice.

3.3. Résultats attendus

Le REFESA détient un récépissé pour exercer son action.

Le REFESA est reconnu sur le plan statutaire et réglementaire.

3.4. Moyens Aucun

délai d'exécution : juillet - Août.

4.Assurer la visibilité du REFESA

4.1. Justification :

Au Mali, la volonté politique d'assurer la pleine implication des femmes dans le processus de développement socio-économique s'est traduite par la création d'un ministère chargé de la Femme, de l'enfant et de la Famille.

De nombreux partenaires au développement présents au Mali œuvrent également pour la promotion de la femme au Mali.

Il existe de nombreuses associations et ONG féminines structurées et organisées pour faire de la promotion de la femme une réalité au Mali, de plusieurs regroupement (CAFO, CCA ONG, SCCO ONG etc.).

Avec la création du REFESA, le Mali vient s'enrichir d'un nouvel outil de lobbying et de plaidoirie en faveur de la femme.

Pour lui permettre de se faire connaître et contribuer à l'effort de promotion de la femme, le réseau entend entreprendre une vaste campagne de publicité et de communication sur son rôle, ses missions et ses objectifs au plan national et sous régional.

Pendant une semaine, et aussi longtemps que l'opportunité lui sera offerte, des supports publicitaires, des affiches, des dépliants et des débats radios diffusés

seront entrepris pour se faire connaître par le grand public mais aussi par les différentes institutions publiques, privées ainsi que par les partenaires au développement du Mali.

4.2.Objectifs

- a. Faire connaître le REFESA auprès de tous les administrations publiques, la société civile, et les partenaires au développement du Mali.
- c. Assurer la participation du REFESA dans les réflexions sur les questions de la femme.

4.3. Résultats :

REFESA Mali est connu de tous et devient un interlocuteur dans les questions de promotions féminines

4.4. Moyens :

Ils sont ceux nécessaires pour la confection et la multiplication des supports affiches, dépliants et autres documents publicitaires nécessaires pour faire connaître le REFESA :

- la médiatisation et information à travers la presse écrite et parlée : 250.000 fcfa
- Achat de fournitures et de papier pour la confection et la multiplication : 500 000 fcfa.
- les frais d'édition et de multiplication et d'affichage des supports et documents divers : 1 000 000 fcfa,
- la confection d'un logo pour REFESA Mali : 250 000 fcfa.

Coût total : 2 000 000 fcfa

Délai d'exécution : toute l'année

Au plan sous régional :

5. La recherche de financement :

Justification

Le REFESA, dans le cadre de sa mission, doit exécuter beaucoup d'activités couvrant la prise en compte des priorités et de la vision du processus Sahel 21 1^{ère} et 2^{ème} phases mais aussi celles relatives à sa participation aux efforts de promotion de la femme au Mali.

Pour lui permettre d'atteindre les objectifs qu'il s'est assigné dans ce cadre, des moyens financiers, matériels, humains et immobiliers sont indispensables.

Objectif :

- Réaliser la mise en œuvre des activités retenues dans son programme dans le délai requis,
- Renforcer les capacités d'intervention, de lobbying et de plaidoirie des femmes du réseau,
- Appuyer et accompagner le processus global de l'exercice Sahel 21.

Résultats :

Les activités du programme seront réalisées dans les délais.

Moyens : 200 000

Carburant pour déplacement et rencontres avec les institutions et bailleurs de fonds : 200.000 F CFA.

Délai d'exécution : toute l'année.

6. Activités de lobbying et de plaidoirie en faveur de la femme malienne et sahélienne.

Le REFASA, comme toute organisation œuvrant pour la promotion de la femme, doit être une organisation forte, crédible et présente auprès des autres structures similaires pour assurer la défense des différents droits fondamentaux de la femme au Mali, dans la sous région, en Afrique et dans le monde.

A cet effet, l'établissement et le renforcement d'un réseau de lobbying pour le combat de l'épanouissement de la femme sahélienne est une bataille perpétuelle à la laquelle le REFESA se dédie.

Délai : activité continue

Moyen : aucun

7. renforcement des capacités des femmes.

Les objectifs du réseau couvrent l'ensemble des préoccupations et des problèmes majeurs qui se posent à la femme malienne et sahélienne.

Or, plus que jamais les membres du REFESA sont décidées à apporter leur contribution à la recherche des solutions pour l'épanouissement de la femme.

Pour atteindre cet objectif, l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme pour développer et renforcer les capacités de ses membres par la formation et l'information sur différentes prestations dans tous les domaines couvrant la promotion de la femme devient une nécessité.

Il s'agit entre autre les domaines suivants :

- Genre et Développement
- Droits de la femme
- Le leadership et la capacité managériale
- Gestion des ressources naturelles
- Planification, Gestion et suivi-évaluation des projets
- Le crédits etc....

Délai : activité continue

Moyens : Ils seront mobilisés aux près des partenaires au fin et à mesure que les réalisations des formations ci-dessous retenus seront proprommies ?

8. Mise en place d'un mécanisme d'échange et de concertation.

La zone d'intervention (sous région sahélienne), la diversité des domaines d'actions, ainsi que la multitude de partenaires et d'adhèrent constituent pour le REFESA autant d'acquis et d'atouts qu'il convient de gérer efficacement.

En effet, si le REFESA se veut être un instrument pour la promotion des femmes Sahéliennes, il doit constituer un outil de dialogue, d'échange d'information et de concertation avec ces membres d'une part et les partenaires d'autres part sur les préoccupations sahéliennes de la femme (REFESA régional) et le niveau national et régional du Mali.

La mise en place de ce cadre permettra certainement au REFESA d'échanger ses idées avec les organisations qui œuvrent pour la même cause et de capitaliser les différents acquis et expériences diverses.

Le mécanisme servira d'instrument de communication et d'information sur tous les aspects qui concernent la problématique de la femme, particulièrement avec le CILSS et ses institutions spécialisées (INSHA, CONACILSS, AGRIMET, etc....) PFIE, CERPOD, FERAP, PADLODS comité National Sahel 21 sur les questions.

Au plan national, il s'agit surtout pour le REFESA d'appuyer les structures nationales dont les domaines d'activités s'inscrivent dans les priorités du CILSS (MDRE, MFEF etc....).

De façon plus générale, le REFESA doit favoriser et servir de relais entre le MFEF, le MDRE et le CILSS pour toutes les questions touchant la promotion de la femme et la gestion des ressources naturelles et de l'Agriculture durable délai d'exécution courant 1999.

9. Participation à la réflexion et à la mise en œuvre des résultats du processus Sahel 21

Justification

- A l'image de leurs sœurs des autres pays du CILSS, les femmes maliennes ont participé à l'élaboration et à la définition de priorités et la vision de leur sous région pour le 21^e siècle.
- Elles se sont organisées pour renforcer leur participation à la mise en œuvre de 5 priorités retenues au terme de la 1^{ère} phase la création des coordination nationales du REFESA sous régional.
- Pour assurer la continuité dans cette action entreprise, le REFESA – Mali entend poursuive sa participation dans la 2^e phase d'opérationnalisation des priorités au sein du comité national Sahel 21.

Objectifs

- La mise en œuvre des activités issues de la 1^{ère} phase .
- Assurer et renforcer la contribution des femmes maliennes dans la 2^e phase du processus Sahel 21.

Résultats attendus

- Les femmes maliennes continuent d'accompagner les processus Sahel 21 à la mise en œuvre des priorités.
- Le REFESA – Mali assure ces responsabilités au près du REFESA régional.

Activités retenues

Suite à la réunion statutaire du réseau des femmes sahéliennes (REFESA) tenue à Niamey, les 14 et 15 mars 1998, 3 domaines prioritaires ont été retenues sur les 5 dégagées à la suite du processus Sahel 21.

Les raisons qui justifient le choix sont guidées par un soucis d'efficacité et surtout la nécessité d'être directement opérationnel pour des impacts concrets.

Ces 3 domaines sans être les plus importants constituent aux son lesquels le REFESA a des ambitions prioritaires et des tâches spécifiques à mener dans les court et moyen terme.

Il s'agit :

- Valorisation des RH (Ressources Humaines)
- Croissance économique
- Production agricoles durables.

Priorité 1 : Valorisation des ressources humaines

Activité 1 : Formation et Santé

Formation :

- Renforcement des capacités de la coordination nationale et régionale par la formation de formateur (cf. Act.5),
- Participer et suivre la mise en œuvre du PRODEC (Programme Décanal de l'Education) de façon à assurer la réalisation des objectifs opérationnels retenues par la priorité I de Sahel 21,
- Faire le point de la situation au REFESA – régional.

Santé :

- Renforcer le partenariat et appuyer les réflexions dans le domaine du Programme Décanal de la Santé (PRODES) - Moyen : formation, voyage, séminaires, ateliers
- Coût : PM

Activité : 2

- Etude et enquête statistique pour collecter analyser et comptabiliser la contribution des femmes dans l'économie (par secteur primaire, secondaire, tertiaire).
- Mesure de protection de la femme contre les effets néfastes de la mondialisation.
Moyen : supports et enquête
Coût : 3 000 000 F CFA

Priorité 2 :

Analyse de la situation économique de la femme

Activité 1 : Etude et enquête statistique pour collecter et analyser et comptabiliser la contribution des femmes dans l'économie nationale par secteur de production.

Moyen :

• Confection des fiches d'enquêtes statistiques :	200 000 F CFA
• Organisation des missions pour administrer les fiches :	1 600 000 F CFA
• Dépouillement :	75 000 F CFA
• Rapport :	50 000 F CFA
Coût total :	1 925 000 F CFA

Activité 2 : Maîtrise de la vulnérabilité des femmes aux effets néfastes de la mondialisation.

Tâches :

- Formation/Animation
- Entreprenariat.
- Leadership.
- Maîtrise de technologie appropriée.
- Appui à la création et organisation de plan de crédit et de financement des activités génératrices de revenus.

Moyens/Coût : pour organiser et animer les sessions de formation : 2 300 000 F C FA (pour 4 sessions avec un groupe de 20 participants).

Les formateurs = PM.

Priorité 3 : Production agricoles durables

Activité : études

1. Etat et analyse de la situation de la femme et sécurité financière TDR études à entreprendre et l'accès à la terre.
2. Situation de sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des familles (Etat des lieux projets en cours perspectives).

3. Etude pour apprécier et améliorer l'apport des femmes dans la production valorisation des produits locaux (entreprenariat féminin projet unité de transformation ago-alimentaire).
4. Rôle de la femme dans la mise en œuvre de la CCD.
5. Etudes de prise en compte du rôle et de l'impact de la SNLP (Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté) sur les femmes. Amélioration des conditions de vies de la femme.

Banque de données

- Edition d'un bulletin REFESA-Mali,
- Emission radio,
- Assemblée Générale de la Coordination.

Coût : 3 000 000 F CFA

Suivi Sahel 21 =

- **Justification :**

Après la restitution au niveau national il reste les étapes régionales dans la mesure où la contribution des femmes maliennes au processus Sahel 21 1^{ère} phase s'est déroulée selon la mesure schéma d'où la nécessité de faire redescendre les conclusions (priorités).

- **Activités à mener**

Appropriation des résultats 1^e phase par les femmes.

- **Ateliers régionaux**

Coût : préparation des ateliers : 9 000 000 F CFA

Sahel 21 : 2^e phase

- Veiller à la prise en compte de la dimension genre et des préoccupation des femmes dans les processus
- Participer au processus d'élaboration des programmes d'~~investissement~~ prioritaire nationaux à travers le comité national Sahel 21.
- Informer et communiquer les différents résultats.

Activité 10 : Acquisition et fonctionnement d'un siège du REFESA-Mali

- **Justification :** la coordination Nationale REFESA-Mali a vu le jour en décembre 98. Elle est composée de 13 membres dont 2 représentants du niveau régional. Elle s'est dotée d'un programme ~~et~~ d'un calendrier des activités comme l'avait souhaité le REFESA -Régional. Un siège, doté d'une adresse et des coordonnées fixes faciliteront la mise en œuvre et le suivi de son programme. Elle permettra un regroupement facile de ces membres et des différents adhérents.

Objectifs

Disposer d'un local et d'une adresse fixe pour les rencontres et échanges entre ses membres.

Résultats attendus

Les réunions, les échanges, informations et communication entre ces membres et avec ces différents partenaires sont rendues possibles.

Moyens :

• Location :	75 000 F/mois
Installation :	200 000 F CFA
• Téléphone + Fax	
Mensualité :	50 000 F CFA
• Equipement informatique	1 900 000 F CFA
• Secrétaire permanent	25 000 F CFA/mois
• Eau et Electricité :	60 000 F CFA
Frais fixes	
Mensualité 210 000 F CFA (12 mois) :	1 900 000 F CFA
Total	2 520 000 F CFA
	4 420 000 F CFA

Conclusion

Dans le contexte malien le REFESA n'est pas né sur un terrain vierge c'est pour cela, il se veut surtout un outil supplémentaire dans la participation et la prise en compte des femmes dans les stratégies de développement. L'efficacité de cet outil cadre de référence ne sera pas dans la remise en cause des fédérations ou organisations préexistantes. Bien au contraire, car, le réseau ayant pris pied sur les participations et contributions à l'exercice Sahél 21, il travaillera localement à assurer son assise dans le pays.

Le réseau peut valablement être représentatif et contribuer à l'action des organisations féminines sans prendre en charge le travail de terrain des organisations féminines.

Cette précision est à faire car ses outils de communication d'échanges et de formation ne seront pas les mêmes. Il s'agit de matérialiser les Echanges, la concertation, les recherches méthodologiques et le diagnostic (de situations) avec l'approche Genre et Développement.

Bien qu'une telle approche se trouve de plus en plus reconnue et évoquée, les résultats et les applications sont encore mal exploités (problème de cohérence et interprétations essentiellement qualitative). Cette situation est marquée par le défaut de supports (ou le manque de maîtrise) pour une interprétation quantitative originale avec cette approche sur les systèmes de production et de consommation.

Chronogramme des activités

Libellé de l'activité	J	F	M	A	M	J	A	S	O	N	D	Coût
Mise en place des antennes régionales et locales												1.958.000
Obtention du "écépissé"												Néant
Assurer la visibilité du réseau												2 000 000
Recherche de financement												200 000
Renforcement des capacités des membres												-
Création de mécanisme d'échange et de concertation												-
Constitution de banque des données												-
Activités de lobbying et de plaidoirie en faveur des femmes												2 800 000
Participation à la réflexion et à la mise en œuvre des résultats (1 ^{ère} et 2 ^{ème} phase) du processus Sahel 21												21 725 000
Acquisition et fonctionnement d'un siège												4 420 000
Total												31 303 000

MAURITANIE

N I G E R

REPUBLIQUE DU NIGER
SECRETARIAT EXECUTIF DU RESEAU
DES FEMMES SAHELIERNES
COORDINATION NATIONALE DU
REFESA-NIGER

RAPPORT NATIONAL

Présente par:

Mme MAHAOUYA FATOUMA Coordonnatrice Nationale

Mme ABDOURAHAMANE SALAMATOU Coordonnatrice
Nationale Adjointe

PLAN

- I. Généralités
- II. Activités réalisées au plan national.
- III. Activités sous-régionales.
- IV. Rapport avec la Coordination régionale.
- V. Difficultés.
- VI. Recommandations.
- VII. Motion d'information

III. ACTIVITES SOUS-REGIONALES:

Après l'Assemblée Générale du REFESA-NIGER nous avons pris part à la rencontre de Dakar (Sénégal) relative au thème "Femme et Instances de Prise de Décision".

À ce niveau, le REFESA a eu l'opportunité à apporter son appui lors des élections locales à l'initiative du Haut Commissaire à la Décentralisation.

En effet, le REFESA a pris part à des émissions télévisées qui mettaient l'accent sur la participation des femmes à ces élections. La situation qui s'en est suivie n'a pas permis d'évaluer l'impact de cette sensibilisation.

Le REFESA-NIGER a eu la possibilité de travailler avec l'équipe des Experts du CILSS, qui était en mission d'évaluation (ci-joint rapport de mission). Ces genres de missions d'évaluation, doivent être encourager, puisque permettant de débloquer beaucoup de situations, et un suivi régulier des actions.

IV. RAPPORT AVEC LA COORDINATION REGIONALE:

Il n'y a pas eu d'échange d'informations entre la Coordination régionale et le REFESA-NIGER hormis le bulletin de liaison dont la conception a été faite et transmis au PADLOD, des correspondances de rappel ont été adressées aux Secrétariats Exécutifs, pour l'envoi de leur contribution.

V. DIFFICULTES:

Au niveau national:

- manque d'appui institutionnel;
- difficulté de se rendre sur le terrain, pour une large diffusion du plan stratégique du REFESA.

Au niveau régional:

- manque d'information avec les Secrétariats Exécutifs;
- manque d'information sur les activités de la présidence régionale.

VI. RECOMMANDATIONS.

Afin de rendre opérationnelle les actions à venir, il s'avère nécessaire de:

- Réviser le mécanisme d'information et de communication, pour le rendre plus opérationnel.
- Rechercher des appuis institutionnels pour un bon déroulement des activités déjà entreprises.
- Rechercher un appui financier pour le suivi de la formation en planification stratégique qui a eu lieu à Niamey en Mars 1998.
- Encourager le suivi des activités menées par les Experts du PADLOS.

Enfin, le REFESA-NIGER sollicite auprès des partenaires beaucoup plus d'engagement dans les appuis au PADLOS et aux structures du Réseau des Femmes Sahéliennes.

Mme MAHAOUYA FATOUMA

Mme ABDOURAHAMANE SALAMATOU

VII. MOTION D'INFORMATION

Nous portons à la connaissance des participants, que le Niger
vient de signer une Ordonnance relative à la ratification de la Conven-
tion sur toutes les formes de discriminations faites à l'égard des femmes.

SENEGAL

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

COORDINATION NATIONALE DU RESEAU DES FEMMES SAHéliENNES (REFESA)

Sicap Ryland, Cité Bakary 2, Villa Aline Sitoé Diatta
BP. 5967 – Dakar Fann – Tél : 827.22.54 – Fax : 827.24.15

**RAPPORT GENERAL
du REFESA SENEGAL**

COORDINATION NATIONALE DU RESEAU DES FEMMES SAHéliENNES (REFESA)

Sicap Ryland, Cité Bakary 2, Villa Aline Sitoé Diatta
BP. 5967 – Dakar Fann – Tél : 827.22.54 – Fax : 827.24.15

Introduction

A. Niveau National

- I. Bilan des activités
- II. Difficultés rencontrées
- III. Perspectives

B. Niveau régional

- constats
- perspective

COORDINATION NATIONALE DU RESEAU DES FEMMES SAHéliENNES (REFESA)

Sicap Ryland, Cité Bakary 2, Villa Aline Sitoé Diatta
BP. 5967 – Dakar Fann – Tél : 827.22.54 – Fax : 827.24.15

Introduction

Le Réseau des Femmes Sahéliennes (REFESA) fonctionnait avec un bureau provisoire qui a suivi toutes les activités de SAHEL 21 depuis l'atelier de Dakar jusqu'à la réunion de Banjul.

Ce bureau provisoire a été maintenu jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Constitutive le 8 Janvier 1999. Le bilan présenté relate les activités de la phase I menées par le bureau provisoire et de la phase II réalisées après l'Assemblée Générale Constitutive.

Le présent rapport rend compte des activités menées par le bureau provisoire, ici appelé phase I et des activités réalisées depuis l'Assemblée Générale Constitutive, dite phase II. Enfin nous apportons notre contribution à l'amélioration du REFESA au niveau régional.

A. NIVEAU NATIONAL

Phase I : Activités menées par le bureau provisoire

Après Banjul 1997 la Coordination du Sénégal a poursuivi ses activités. Ainsi, sa participation est effective à tous les niveaux :

- Niveau régional

- Participation à différentes rencontres à savoir :

l'atelier de Djaména (Tchad) : «Rôle et la place de la femme dans la gestion des ressources naturelles », tenu du 20 au 24 Octobre 1997

l'atelier de Niamey (Niger) : tenu du 16 au 21 Mars 1998 Cet atelier regroupait les représentantes du REFESA et de la plate-forme paysanne. Il avait comme objectif :

- former ces responsables en planification stratégique
- élaborer une ébauche de plan d'action par pays.

Cette rencontre a aussi permis au REFESA de tenir sa réunion statutaire et de réviser les statuts (article portant la durée du mandat de la Présidente à un an au lieu de 2 ans).

l'atelier de Dakar (Sénégal) : tenu du 24 au 27 Novembre 1998 sur « Femmes et instances de décisions »

Il a regroupé les délégués représentant le REFESA, les structures chargées de la décentralisation, les ministères chargés de la promotion des femmes et les associations des huit pays du CILSS ainsi que des experts du Secrétariat Exécutif du CILSS, du Club du Sahel et des partenaires. Cet atelier avait comme objectif :

- améliorer les connaissances sur les expériences et stratégies développées par les femmes dans les instances de décisions

Cette rencontre a également permis aussi au REFESA de tenir une réunion pour finaliser le bulletin de liaison et statuer sur le logo. Ainsi un calendrier a été dressé pour les thèmes du bulletin de liaison ont été retenus et un calendrier dressé pour la parution.

COORDINATION NATIONALE DU RESEAU DES FEMMES SAHéliENNES (REFESA)
Sieap Ryland, Cité Bakary 2, Villa Aline Sitoé Diatta
BP. 5967 – Dakar Fann – Tél : 827.22.54 – Fax : 827.24.15

L'Assemblée Générale Constitutive

L'Assemblée Générale (AG) s'est tenue le 8 Janvier 1999 sous la présidence effective de Madame le Ministre de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MFASSN) en présence des partenaires au Développement, du Secrétaire Permanent du

CONACILSS, du Vice-Président du Comité National Sahel 21et du point focal PADLOS et d'un Représentant du Ministère de l'Agriculture.

Cette AG a regroupé les délégués de 70 Organisations et Réseaux de femmes présentes dans les 10 régions du Sénégal.

Après l'examen des statuts et du règlement intérieur, le bureau suivant a été élu :

- Secrétaire Exécutive, M^{me} Laobé Sock Ndiaye - FAFS (Fédération des Associations féminines du Sénégal)
- Secrétaire Exécutive Adjointe, M^{me} Soukeye Dieng Diop – SWAA (Société Panafricaine Des Femmes pour la Lutte contre le Sida)
- Trésorière, M^{me} Ndèye Sarr Mbodj - FONGS/CNCR (Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal) / Conseil National de Concertation des Ruraux)
- Trésorière Adjointe, M^{me} Bousso Ngom - GPF / Diourbel (Groupement De Promotion Féminine)
- Deux commissaires aux Comptes ont également été désignés :
M^{me} Awa Dia Thiam - RASEF (Réseau Africain de Soutien à l'Entreprenariat Féminin)
M^{elle} Françoise Seck - REJESA (Réseau des Jeunes Sahéliens).

Depuis cette date, la Coordination Nationale est reconnue par le MFASSN qui l'associe à toutes les activités initiées.

Phase II : Activités menées après l'Assemblée Nationale Constitutive

- Niveau national

Plusieurs activités ont été menées à savoir :

- Participation aux différentes réunions organisées par le MFASSN :
- Réunions préparatoires et activités de la quinzaine nationale de la femme Sénégalaise
- Lutte contre l'excision

COORDINATION NATIONALE DU RESEAU DES FEMMES SAHELIERENNES (REFESA)
Sicap Ryland, Cité Bakary 2, Villa Aline Sitoé Diatta
BP. 5967 – Dakar Fann – Tél : 827.22.54 – Fax : 827.24.15

- Réunions préparatoires de la marche mondiale de l'an 2000
- Evaluation de Beijing + 5
- Ateliers d'élaboration et de validation du document national sur «le consommer sénégalais»

- Participation à toutes les réunions du Comité National Sahel 21 à savoir :

- L'atelier d'élaboration du programme d'activité prioritaire du Comité National Sahel 21
- Rencontres avec les différentes missions :

- la séance de travail tenue avec les responsables des différents points focaux du Sénégal et la Secrétaire Exécutive du CILSS. Cette rencontre portait sur des informations générales qui tournaient autour de la réorganisation du CILSS et ses 2 programmes majeurs et des pièces justificatives que les relais et le CONACILSS doivent envoyer aux CILSS.
Choseille de la Direction de l'étude

- les deux rencontres avec Yamar Mbodj qui portaient sur :

- * l'élaboration du programme de restitution des conclusions de Banjul en 1997,
- * l'élaboration d'un programme d'activités prioritaires,
- * la structuration du Comité National Sahel 21,
- * l'intérêt d'un bureau d'étude par l'exécution de la deuxième phase de l'exercice Sahel 21,
- * procédures du choix d'un bureau d'étude
- * information sur le programme triennal d'activités du CILSS

- Rencontre avec les deux responsables du centre de gestion du CILSS (Mrs David et Cissé). Cette rencontre avait comme objectif :

- * assurer la 2^{ème} phase de la formation des relais sur la gestion et la justification des avances,

- Rencontre avec une mission d'appui au PADLOS (Mrs Touré Mahamane et Ives Stephen Reid). L'objectif de cette rencontre était :

- * d'informer le CONACILS, les points focaux et les plates-formes sur le programme de travail de l'année 1999 et sur la réorganisation du CILSS,
- * de se concerter avec les partenaires (point focal et plates-formes)

- * de préparer un atelier national de «l'étude sur l'éducation».

COORDINATION NATIONALE DU RESEAU DES FEMMES SAHéliENNES (REFESA)
Sieap Ryland, Cité Bakary 2, Villa Aline Sitoé Diatta
BP. 5967 – Dakar Fann – Tél : 827.22.54 – Fax : 827.24.15

- Rencontre avec la mission composée de Mmes Yacine Diop Touré et Chantal :

L'objet de cette mission était de rencontrer :

- * les membres du bureau de la Coordination Nationale et de discuter avec elles du bilan des activités du Réseau, l'appui au terme de perspectives et l'appui pour un local,
 - * les partenaires au développement local et autres réseaux internationaux pour prendre contact avec eux et faire du plaidoyer pour le réseau,
 - * les membres du Comité National Sahel 21 pour le point des activités de la 2^{ème} phase de Sahel 21
- Participation aux séminaires organisés au niveau national :
 - * atelier de Dakar sur la maîtrise de l'eau organisé par le CILSS. Cet atelier avait pour objectifs :

étudier les éléments des TDR pour une étude sur « quelle est la valeur ajoutée que le CILSS doit apporter ou mener dans chaque pays ? » Cette étude va nous permettre de faire l'état des lieux, identifier les contraintes et déterminer ce qui devait revenir au CILSS.

Recommandations : une attention particulière sur le « rôle de la femme dans la maîtrise de l'eau » :

- Atelier national de validation du document de stratégie de la sécurité Alimentaire au Sénégal.
- Atelier organisé par l'Etat Sénégalais (MFASSN) L'Ambassade d'Israël, l'UNESCO dans le cadre du projet « Renforcement des capacités des Organisations Féminines en Afrique ».

Il a regroupé des membres des Organisations Féminines et ONG du Sénégal et de la Côte d'Ivoire et une représentante du Tchad. Les objectifs de l'atelier étaient :

- * Approfondir les connaissances des participantes en ce qui concerne les aspects théoriques du développement organisationnel
- * Identifier les obstacles à la gestion associative

COORDINATION NATIONALE DU RESEAU DES FEMMES SAHELIERENNES (REFESA)
Sicap Ryland, Cité Bakary 2, Villa Aline Sitoé Diatta
BP. 5967 – Dakar Fann – Tél : 827.22.54 – Fax : 827.24.15

- * Examiner, analyser et compléter leurs connaissances sur les aspects théoriques et pratiques se référant à la mise en place des projets communautaires,
- * Enrichir leurs expériences par des échanges entre réseaux pour une future collaboration
- * Confronter les exigences du travail bénévole et de l'engagement social

Quel rôle aurait vous j'espère

Le REFESA a participé à la diffusion de l'étude sur la fiscalité au Sénégal en organisant deux ateliers à l'intention des 120 leaders représentant les réseaux et associations de femmes dans le cadre d'un partenariat entre le bureau d'étude dénommé « GROUPE SCORPION » et le réseau. A l'occasion de ces ateliers, les femmes ont apporté leur contribution et leur vision sur la fiscalité au Sénégal.

Cette étude a été commanditée par le Ministère de l'Economie des Finances et du Plan (MEFP) et l'Agence Canadienne de Développement Institutionnel (ACDI).

Informations

La coordination Nationale est membre du Comité National Sahel 21 et du Comité de Pilotage sur la Maîtrise de l'eau.

Nous avons ainsi activement participé à la sélection du bureau d'étude chargé d'appuyer le Comité National Sahel 21 et l'étude sur la maîtrise de l'eau.

Difficultés

Les difficultés se résument à trois points :

- Manque d'équipement

Le Réseau ne dispose pas d'équipement nécessaire (ordinateur, imprimante, 2 ordinateurs portables avec imprimantes, 1 photocopieur, téléphone, fax, modem pour internet / courrier électronique, véhicule, matériel de bureau (tables de bureau, fauteuils, table de conférence avec chaises, matériel audiovisuel, caméra, appareil photo etc.).

quelle stratégie développe

Et pourtant il faut un strict minimum pour faire fonctionner le Réseau et entrer en contact avec les autres Coordinations nationales, les partenaires au développement.

- Manque de local

Le Réseau ne dispose même pas de siège ; actuellement il a été domicilié à la FAFS et cela ne rend pas forte la structure et la visibilité du Réseau ne peut être assurée que si elle dispose d'un local, et c'est plus professionnel surtout vis-à-vis des partenaires.

COORDINATION NATIONALE DU RESEAU DES FEMMES SAHELIERENNES (REFESA)
Sicap Ryland, Cité Bakary 2, Villa Aline Sitoé Diatta
BP. 5967 – Dakar Fann – Tél : 827.22.54 – Fax : 827.24.15

- Manque de fonds

Comme source de financement le Réseau n'a que ses fonds propres qui proviennent des cotisations des membres du Réseau. C'est là où se trouve le plus grand handicap, surtout pour la réalisation des activités. Même parfois des opportunités qui nous sont offertes n'arrivent pas à être réalisées par simple défaut de fonds pour pré-financer. Et de plus en plus, c'est la formule retenue par les partenaires.

Face à ces difficultés, la coordination n'est pas restée les bras croisés.

Avec nos maigres moyens nous avons pu ouvrir un compte bancaire à la CNCAS sous le n° 0101183501S en date du 17 Mars 1999, avoir quelques outils pour le fonctionnement (cachet, quelques fournitures de bureau).

Il s'avère nécessaire que le CILSS nous apporte son appui pour les premières années.

Perspectives

- Rendre plus opérationnelles les coordinations décentralisées en organisant une assemblée générale dans chaque région
- Désigner un point focal qui jouera le rôle de relais à la coordination nationale
- Poursuivre pour certains et initier pour d'autres des contacts en vue d'un partenariat futur et d'une meilleure visibilité.

Pour ce faire :

- Des demandes d'audience seront adressées aux autorités du pays comme, le Président de la République, le Ministre d'Etat Ministre de l'Agriculture, le Ministre de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MFASSN) en vue d'un bon lobbying et d'actions de plaidoyer.
- élaborer des requêtes de financement qui seront soumises aux partenaires, dans le cadre de la mise en oeuvre de la deuxième phase de l'exercice Sahel 21 et de l'exécution de notre programme prioritaire.
- Développer une stratégie de recherche de financement.
- Renforcer les capacités des organisations féminines en assurant une série de formations sur les thèmes suivants :
 - * formation des formateurs en lobbying et plaidoyer
 - * élaboration de projet - suivi – évaluation

COORDINATION NATIONALE DU RESEAU DES FEMMES SAHELIERENNES (REFESA)

Sicap Ryland, Cité Bakary 2, Villa Aline Sitoé Diatta
BP. 5967 – Dakar Fann – Tél : 827.22.54 – Fax : 827.24.15

- * planification stratégique
- * formation sur la nouvelle technologie pour les activités des femmes
- * prendre connaissance des textes relatifs à la législation et aux réformes foncières
- * initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication
- * développer des techniques d'échanges, de concertation, de recherches méthodologiques, diagnostic
- Crée un centre de documentation et d'information pour les femmes.

B. NIVEAU REGIONAL : Amélioration du REFESA Régional

Constat

Depuis le forum de Banjul la coordination régionale n'est pas fonctionnelle, sauf les rencontres organisées par le CILSS, la CR n'a aucune communication avec les coordinations nationales.

La Présidente du Réseau n'a entrepris aucune initiative pour la bonne marche et pour la visibilité du Réseau.

Malgré les critiques formulées, les suggestions proposées et même le plan d'action élaboré pendant la réunion de Niamey, aucune évolution n'a été constaté au niveau régional.

En somme nous pouvons affirmer que la coordination régionale n'a pas évolué après deux ans d'existence.

Face à ce bilan négatif, il s'avère utile de sauver cette structure. Par conséquent quelques actions méritent d'être entreprises pour l'avenir.

Perspectives

- Faire un diagnostic participatif du Réseau .
- Restructurer le Réseau.
- Faire un choix sans complaisance et objectif de la Présidente en s'appuyant sur des critères bien définis du leader (savoir manager une équipe, avoir de l'initiative, être compétent, avoir des connaissances pratiques pour le Réseau, être disponible, savoir défendre les aspirations des femmes dans n'importe quelle instance, avoir des compétences pour vendre notre Réseau).
- Bien définir les orientations du REFESA.
- Etablir un programme d'activités prioritaires à partir du plan d'action régional.

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

COORDINATION NATIONALE DU RESEAU DES FEMMES SAHELIERENNES (REFESA)

Sicap Ryland, Cité Bakary 2, Villa Aline Sitoé Diatta
BP. 5967 – Dakar Fann – Tél : 827.22.54 – Fax : 827.24.15

- Redéfinir le partenariat entre le REFESA Régional, le CILSS et les Coordinations Nationales.
- Revoir le mode de fonctionnement du Réseau.
- Renforcer les capacités de Coordinations Nationales en leur assurant un certain nombre de formations.

TCHAD

Rapport d'activités de la Coordination Nationale du REFESA

SEPTEMBRE 1999

I - Introduction

Le présent rapport d'activités du REFESA Tchad s'inscrit dans le cadre du processus Sahel 21 que se sont fixées les sahéliennes à Banjul en Gambie les 4 et 5 Septembre 1997.

Le Réseau des Femmes sahéliennes, créé à Banjul, a pour objectifs de :

- Servir de cadre privilégié de promotion des échanges d'expériences, d'informations et de technologies entre les membres et avec d'autres réseaux nationaux, sous régionaux et internationaux oeuvrant pour la promotion des femmes ;
- Mobiliser les coordinations nationales des femmes sahéliennes pour initier et faire aboutir des actions à mener pour la défense des intérêts des membres du réseau ;
- Constituer et organiser les capacités du réseau pour engager, le cas échéant, des actions de lobbying ou de plaidoyer pour faire avancer la cause des femmes ;
- Défendre et promouvoir l'approche genre et développement afin que la dimension, homme/femme soit considérée comme principe directeur dans la recherche de solutions à toute problématique de développement des femmes ;
- Organiser et instaurer des concertations permanentes entre les membres pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes et projets concernant les femmes au Sahel ;
- Appuyer et encadrer les coordinations nationales dans la réalisation de leurs programmes ;
- Développer le partenariat avec les organisations nationales de femmes sahéliennes qui ne sont pas membres du réseau.

A cet effet, les représentants des pays membres ont décidé de la mise en place du Bureau Exécutif et des coordinations nationales représentées par deux personnes.

La coordination nationale s'est attelée à son retour de Banjul à organiser une réunion d'information à l'attention des femmes membres des Associations féminines de la CELIAF. Pour les femmes, les préoccupations du REFESA sont les leurs car c'est une structure qui essaie d'apporter les solutions aux problèmes de la pauvreté au Tchad.

Pour ce qui concerne les activités menées, il faut dire que la coordination du REFESA est confrontée à un certain nombre de difficultés qui ne lui ont pas permis d'exécuter convenablement ses tâches. Malgré cela, elle s'est efforcée à prendre des contacts avec les partenaires de la place et à engager des démarches pour sa reconnaissance officielle. En plus de ces contacts, la coordination a profité de la structure de la CELIAF pour faire la sensibilisation et l'information sur le processus Sahel 21 et les objectifs de REFESA.

II - Activités du REFESA

La coordination nationale du REFESA Tchad s'est attelée à donner surtout l'information sur les buts et objectifs du REFESA qui constitue une suite logique de la consultation sur le processus Sahel 21.

Pour ce faire, la CELIAF (Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines) a été, dans un premier temps, choisie comme cadre d'exercice des activités du REFESA en raison de l'appartenance de la majorité des tchadiennes à cette Institution.

Deux occasions ont été données à la coordination nationale de parler du réseau.

Il s'agit du forum des Associations Féminines organisé à N'Djaména en mai 1998 sous le thème « Associations Féminines et Lutte contre la Pauvreté ». Ce forum a regroupé les femmes membres des Associations de N'Djaména et d'autres venues de six de nos provinces.

A cette occasion, la coordinatrice nationale, Madame Achta SELGUET, a présenté un exposé sur la naissance et les objectifs du REFESA.

A cette occasion, un agent du CILSS, en la personne de Mustapha Yacoub, a pris également la parole pour développer la politique de Sahel 21 et celle du REFESA et a exhorté les femmes à s'impliquer davantage dans le REFESA pour trouver la solution adéquate à leurs maux.

Le second forum a été organisé à Sarh, une ville de province du Tchad, du 16 au 19 décembre, a eu pour thème « L'entreprenariat au Féminin : Stratégies de lutte contre la pauvreté ».

Une fois encore, la discussion sur l'un des sous-thèmes « La place de la femme dans la société traditionnelle » a été l'occasion pour la coordinatrice adjointe du REFESA de rappeler aux participantes les objectifs du REFESA. Certaines d'entre elles ont été présentées à l'Assemblée Générale de la mise en place du REFESA le 25 février 1999. A cette occasion, l'Assemblée Générale a débattu et adopté le Règlement Intérieur de la coordination du REFESA Tchad.

Pour ce qui est des Statuts, l'Assemblée a jugé bon de garder les Statuts du REFESA régional.

III - Participation à des rencontres nationales et Internationales

Rencontres nationales

- Le 15 octobre 1998, à l'initiative du Ministère de l'Action Sociale et de la Famille, les membres de la Coordination du REFESA et ceux du comité préfectoral, ont célébré la journée mondiale de la femme rurale à deux cents (200) km au Sud de la capitale, à Kakalé Mbéri, non de loin de Guelendeng (Mayo-Kébbi) aux côtés des femmes de cette localité. L'occasion a été donnée à Koutou BELDOUM, Secrétaire Générale de l'Association des Femmes Juristes et membre du REFESA, de discuter avec les femmes de cette localité de la prochaine visite du comité du REFESA du Chari Baguirmi et de la coordination nationale dans le but d'une sensibilisation dans ce sens.

A la célébration de la journée nationale de la femme africaine, le 31 juillet 1999, les membres du REFESA ont planté des arbres à Danouna, à 150 km au Nord de N'Djaména. Il s'agit là d'un signe de leur détermination à lutter contre la désertification.

Rencontres internationales

Du 24 au 26 octobre 1997, la coordination a participé au séminaire international sur le thème « Femmes et Gestion des Ressources naturelles ».

La coordination nationale du REFESA a pris part à une rencontre organisée les 14 et 15 mars 1998 à Niamey sur la revue des Statuts du REFESA et la formation en planification stratégique à Dakar.

Un membre de la coordination nationale a fait partie de la délégation tchadienne partie à Dakar pour débattre de la question de prise de décision par les femmes de manière informelle par certains partenaires de la place. Par exemple, la coordinatrice adjointe a été invitée à un séminaire organisé par le GTZ et le Ministère du Plan sur la maîtrise de l'énergie domestique.

Ceci montre à suffisance l'intérêt que certaines structures portent à notre coordination.

IV - Difficultés

La coordination nationale est confrontée à deux grandes difficultés dans la réalisation de ses activités.

- Difficultés matérielles quant à l'aboutissement des ses papiers de reconnaissance au niveau local ;

- Financièrement, ni la coordination, ni le comité préfectoral du Chari Baguirmi ne peut fonctionner. Sans la reconnaissance officielle du réseau national, on ne peut obtenir le versement des cotisations ni demander des subventions aux partenaires de la place pour fonctionner.

V - Perspectives

La coordination entend :

- Accélérer les démarches quant à la reconnaissance officielle du réseau et celle du comité préfectoral du Chari-Baguirmi ;

- Mener des actions dans le but de concrétiser les objectifs du REFESA en s'appuyant sur les 5 priorités retenues à Banjul et confirmées à Niamey ;
- Organiser des rencontres au niveau des localités pour impliquer les femmes dans la maîtrise de la pratique du REFESA, à savoir, créer un espace de concertation et d'action pour assurer la promotion des Sahéliennes.

VI - Conclusion

En définitive, on peut dire que malgré la volonté manifeste de la coordination nationale du REFESA, les conditions ne sont pas encore réunies pour lui permettre de fonctionner avec plus de dynamisme. Toutefois les membres de la Coordination nationale sont déterminés à lutter pour atteindre les objectifs que les Sahéliennes se sont fixées lors des rencontres précédentes.

**TEXTES
JURIDIQUES**

RESEAU DES FEMMES SAHELIERENNES

Tél. (226) 31 26 40
Fax (226) 31 19 82
e-mail Padlos@fasonet.bf

- STATUT

- REGLEMENT INTERIEUR

- PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE

**- LISTE DES MEMBRES DES COORDINATIONALES
NATIONALES**

**STATUTS DU
RESEAU DES FEMMES SAHÉLIENNES
REFESA**

CHAPITRE I : CREATION - DENOMINATION

Article 1

Il est créée à Banjul en République de Gambie, une Coordination Régionale des Femmes Sahéliennes dénommée Réseau des Femmes Sahéliennes en abrégé « REFESA ».

Article 2

Le REFESA est constitué d'organisations nationales de Femmes Sahéliennes actives dans les différents pays membres du CILSS et celles qui adhéreront après, à la Charte des Femmes Sahéliennes, aux présents statuts et le Règlement intérieur du REFESA.

Article 3

Le réseau des femmes sahéliennes a une durée illimitée

Article 4

Son siège est fixé à Ouagadougou. Il peut être transféré entre autre sur décision de l'assemblée générale

CHAPITRE II : OBJET ET MISSION

Article 5

Le REFESA a pour objectifs de servir de cadre de mobilisation, de concertation, d'échanges d'expériences et d'informations entre les femmes sahéliennes. Cela tant au niveau national à travers les coordinations nationales de femmes sahéliennes qui oeuvrent pour la promotion des femmes dans les différents domaines d'action qu'au niveau régional à travers le réseau régional des femmes sahéliennes.

Article 6

Les principales missions ci après sont assignées au REFESA :

- Servir de cadre privilégié de promotion des échanges d'expériences, d'informations et de technologies entre les membres et avec d'autres réseaux nationaux, sous régionaux, régionaux et internationaux oeuvrant pour la promotion des femmes.

- Mobiliser les coordinations nationales des femmes sahéliennes pour initier et faire aboutir les actions à mener pour la défense des intérêts des membres du réseau.
- Constituer et organiser les capacités du réseau pour engager le cas échéant des actions de lobbying ou d'advocacy pour faire avancer la cause des femmes.
- Défendre et promouvoir l'approche Genre et Développement afin que la dimension, homme / femme soit considérée comme principe directeur dans la recherche de solutions à toute problématique de développement des femmes.
- Organiser et instaurer des concertations permanentes entre les membres pour l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi évaluation des programmes et projets concernant les femmes au Sahel.
- Appuyer et encadrer les coordinations nationales dans la réalisation de leurs programmes.
- Développer le partenariat avec les organisations nationales de femmes Sahéliennes qui ne sont pas membres du réseau

CHAPITRE III : COMPOSITION ET ADHESION

Article 7

LE REFESA est composé des coordinations nationales de femmes sahéliennes. Par coordinations nationales, il faut comprendre l'existence dans chaque pays membre du CILSS d'une seule structure reconnue comme telle et rassemblant en son sein des organisations de femmes à la base sans distinction de leur appellation qu'il s'agisse de: ONG, Associations, Fédérations, Groupes, Groupements, Coopératives, Unions de Groupements, Collectifs, Réseaux, Coalition, Comités, coordination etc....

CHAPITRE IV : QUALITE DES MEMBRES

Article 8

1. Le REFESA est ouvert à toutes les organisations de femmes qui oeuvrent à une meilleure prise en compte du rôle des femmes dans le développement. Elles sont représentées au niveau de la coordination régionale par mandat et qui adhèrent à la Charte des femmes sahéliennes, aux Statuts et au Règlement Intérieur.

Peuvent également être membres associés, tout mouvement de femmes ayant pour objectif d'unir et de coordonner les organisations de femmes dont le rayon d'action est circonscrit à d'autres niveaux sous régional, régional et international.

2. Le réseau des femmes sahéliennes comprend des membres actifs, des membres associés, des membres d'honneur. Sont membres actifs du REFESA, les coordinations nationales des femmes sahéliennes de chaque pays.

3. Sont membres associés les organisations de femmes, instituts ou institutions de développement ou tout autre partenaire s'intéressant aux objectifs et actions du REFESA, et pouvant lui offrir des perspectives de collaboration fructueuse. Les membres associés ont une voie consultative lors des délibérations des instances du REFESA.

Peuvent être membres d'honneur du REFESA, toutes personnes morales ou physiques développant une sensibilité ou des initiatives particulières à l'égard des femmes sahéliennes et lui apportant des appuis spécifiques ponctuels ou permanentes. Les membres d'honneur sont désignés par l'Assemblée générale des représentants des coordinations nationales sur propositions du bureau de la coordination régionale fondées sur des arguments pertinents au regard des intérêts , principes et orientations du réseau.

Article 9

La qualité de membre du REFESA est subordonnée à une demande écrite adressée à la coordination régionale.

La qualité de membre du REFESA est un acquis , cependant l'assemblée générale peut prononcer la perte de représentativité des membres actifs et associés pour motifs graves assignés par l'assemblée générale.

Article 10

Le Réseau adopte le Français, l'anglais et le portugais comme langues de travail

CHAPITRE V : LES INSTANCES DU RESEAU DES FEMMES SAHELIENNES

Le REFESA comprend d'office neuf (9) coordinations membres fondatrices, à raison d'un membre par pays.

Au niveau régional, le REFESA est composé d'une coordination régionale des femmes sahéliennes qui est l' instance suprême de représentation.

Article 11 : ORGANES DE LA COORD. NATION REGIONALE

La coordination régionale du REFESA comprend les organes suivants :

- L'Assemblée Générale des représentants des coordinations nationales
- Le Bureau de coordination régionale
- Le Comité consultatif

Article 12

L' Assemblée générale est l'organe suprême de décision de la coordination régionale. Elle est composée de deux représentantes par coordination nationale ainsi que des membres associés et membres d'honneurs. Seuls les membres actifs ont voie délibérative..

L'assemblée générale se réunit une fois tous les deux ans en session ordinaire et sur convocation du Bureau de coordination régionale ou à la demande de la majorité absolue des membres actifs au lieu où s'exerce la présidence de la coordination. Toutefois elle peut être convoquée en session extraordinaire suivant les mêmes conditions que pour la session ordinaire.

Toutes les décisions de l'Assemblée générale sont prises suivant le principe du consensus propre à renforcer la solidarité et l'unité d'action des femmes sahéliennes. En cas de vote, les décisions seront prises à la majorité relative sauf celles concernant les modifications des statuts, la dissolution du REFESA , ou autres sanctions pour lesquelles la majorité des 2 / 3 est requise. Seuls les membres à jour de leurs cotisations ont droit au vote. Chaque coordination nationale disposant d'office de deux (2) voix quelque soit le nombre de leur présence.

Article 13

Le bureau de coordination régionale est un organe d'exécution des décisions et des missions qui lui sont confiées par l'Assemblée Générale. Il est composé de :

- Une (1) Présidente
- Neuf (9) Secrétaire exécutives

Le rôle du Bureau est d' animer, de coordonner,d' harmoniseret de capitaliser les actions des organisations membres conformément aux objectifs du REFESA. Il doit oeuvrer à la promotion de la coopération entre les coordinations nationales, dans leurs domaines d' action.

Article 14

Le comité consultatif est composé de représentants des partenaires ayant des objectifs en faveur des femmes sahéliennes et travaillant à la réalisation de leurs ambitions prioritaires.

Son rôle est d'appuyer le REFESA

CHAPITRE VII : LES RESSOURCES

Article 13

Les ressources du réseau se composent de :

- droits d' adhésion des coordinations nationales
- cotisations annuelles des coordinations nationales
- apports en industrie
- libéralités, Legis

- pénalités ou amendes
- subventions
- Sponsoring
- Tout autre moyen de financement conforme aux objectifs

CHAPITRE VIII MODIFICATION DES STATUTS

Article 16

Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur décision des 2 / 3 des membres actifs représentés à l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire. Les propositions de modification doivent être formulées par écrit par la coordination qui en prend l'initiative et adressées dans des délais utiles aux autres coordinations par l'entremise du bureau de la coordination.

CHAPITRE IX DISSOLUTION - LIQUIDATION

Article 17

La dissolution du REFESA ne peut être qu'à prononcée à la majorité des 3 / 4 des membres représentant les coordinations nationales à l'Assemblée Générale

En cas de dissolution, l'Assemblée générale décide de la destination des biens en faveur des femmes sahéliennes

CHAPITRE X : DISPOSITIONS FINALES

Article 18

Les femmes sahéliennes se sont dotées d'un mécanisme de concertation, de coordination et d'un cadre de rencontre, d'échanges d'expériences et de prise de décisions fondées sur le partenariat. Dès sa création,

Le REFESA devient la structure interlocutrice des femmes sahéliennes avec les coordinations nationales et les tiers

Article 19

Un règlement intérieur précise et fixe les modalités d'application des présents statuts.

Fait à Banjul, le 05 Septembre 1997

RÈGLEMENT INTÉRIEUR
DU RESEAU DES FEMMES SAHÉLIENNES
REFESA

Article 1

Le REFESA est régi par la charte des femmes sahéliennes, les statuts et le présent règlement intérieur.

Article 2

Le présent règlement intérieur a pour objet de préciser les modalités d'application des statuts et le fonctionnement du REFESA

Article 3

Par leur adhésion au REFESA, les membres s'engagent à oeuvrer à la réalisation de ses buts. Par conséquent , ils s'engagent à respecter les textes régissant le REFESA.

Pourront adhérer au REFESA en qualité de membres actifs ou associés , toute organisation de femmes ou institution remplissant les conditions prévues dans les statuts, et s'étant acquittées des droits d'adhésion fixés à 150.000 (Cent cinquante mille) FCFA et une cotisation annuelle de 100.000 (Cent mille) FCFA. Un formulaire d'adhésion doit être rempli par l'organisation ou institution postulante avec précision des noms, adresses,et ses représentants à l'assemblée générale du REFESA. En outre un dossier de présentation des objectifs et expériences en matière de femmes et développement doit accompagner la demande d'adhésion.

Le bureau de la coordination devra délivrer un récépissé constant l'adhésion après l'approbation de la demande par l'assemblée générale.

Le bureau de la coordination doit tenir un registre des membres du REFESA.

Conformément aux objectifs de développement et de renforcement de la coopération du REFESA avec son environnement national, sous régional, régional et international, le bureau de la coordination propose et exécute après approbation de l'assemblée générale, un plan de coopération avec les partenaires dont il a la mission d'identifier.

Les membres d'honneur qui ne sont pas astreints aux mêmes obligations des autres catégories de membres contribuent à leur convenance à la vie du REFESA.

Article 4

L'acquisition et la perte de la qualité de membre est un acte volontaire lié à la solidarité des femmes sahéliennes. La désolidarisation d'un membre ne donnera pas lieu à un remboursement quelque soit le motif de son départ, sans préjudice des poursuites judiciaires du REFESA à son égard:

La perte de la qualité de membre du peut également intervenir par la non participation du membre aux activités du réseau pendant deux (2) ans consécutives nonobstant les appuis de la coordination régionale. dans ce cas l'assemblée générale statue sur le cas en se fondant sur un dossier préparé par le bureau de la coordination.

Article 5

L'Assemblée générale du réseau est l'instance suprême qui prend les décisions sur les grandes orientations. notamment elle :

- Confère la qualité de membre d'honneur et approuve les nouvelles adhésions
- Élit et démet les membres du bureau de la coordination régionale
- modifie la charte des femmes sahéliennes, le statut et le règlement intérieur
- approuve le programme d'activité triennal et le budget
- approuve les comptes de l'exercice
- prononce la dissolution du REFESA

Article 6

Le bureau de la coordination du réseau est l'organe d'exécution des décisions de l'assemblée générale. Il est composé d'une présidente et de neuf (9) secrétaires exécutives. Les membres du bureau sont élues parmi les représentantes des coordinations nationales.

Article 7

La présidence du REFESA est tournante, et est assurée par l'une des coordinations nationales pour un mandat de deux (2) ans. La présidente coordonne les activités du réseau notamment la mise en oeuvre du programme d'action biennal ou toute mission qui lui est confiée par l'assemblée générale. Elle représente le réseau dans ses rapports avec les partenaires, et délègue ses pouvoirs aux secrétaires de chaque coordination nationale. Elle assure la gestion financière du réseau durant son mandat et signe tous les actes engageant le réseau, élabore un rapport annuel technique et financier sur la situation l'évolution du réseau

La présidente rend compte de l'exécution de son mandat à l'assemblée générale qui lui en donne quitus.

Article 8

Les secrétaires exécutives qui ont des mandats pour représenter la coordination nationale sont élues par l'assemblée générale pour une durée de trois ans renouvelable une fois au nom de leur coordination nationale.

Il est bien entendue que le bureau de la coordination compte une secrétaire exécutive par coordination nationale même pour la coordination nationale qui assure la présidence du réseau.

Elles ont pour mission d'exécuter des tâches du réseau au niveau de leur pays. A ce titre elles ont une délégation de pouvoir de la présidente pour la gestion matérielle et financière du réseau. Pour ce faire, un sous compte est ouvert au du REFESA avec une signature conjointe de la personne habilité à le faire au niveau de la coordination nationale.

Chaque trimestre les secrétaires exécutives rendent compte de leur gestion à la présidente réseau à travers des rapports financiers trimestriels suivant les règles de l'art ainsi que les

rapports techniques sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre du programme triennal du réseau à leur niveau.

Article 9

Les fonctions de présidente et de secrétaires exécutives sont exercées à titre gratuit. Ne peuvent prétendre à ces fonctions, que les représentantes agissant au nom et pour le compte de leur coordination nationale et ayant reçu mandat à cet effet.

Article 10

Le comité consultatif est composé des membres qui s'intéressent aux activités du réseau et ceux - ci n'ont qu'une voie consultative.

Article 11

Le règlement intérieur du REFESA a été discuté et adopté par l'assemblée constitutive du REFESA en septembre 1997 à l'occasion du forum des sahéliens. Le Réseau est né officiellement ce jour.

Fait à Banjul, le 5 Septembre 1997

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE CONSTITUTIVE DU
RESEAU DES FEMMES SAHéliENNES
(REFESA)**

L'An mille neuf cent quatre ving dix sept (1997) et le cinq (5) septembre s'est tenue à Banjul (République de Gambie), l'Assemblée Générale constitutive du Réseau des Femmes Sahéliennes, en marge du Forum des sociétés sahéliennes organisé par le CILSS.

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

1. Examen et adoption des textes constitutifs du cadre juridique du réseau des femmes sahéliennes ;
2. Mise en place de la coordination régionale ;
3. Définition des tâches prioritaires à court terme du REFESA.

Sur le premier point de l'ordre du jour, les participantes ont examiné et adopté la Charte des Femmes sahéliennes sous réserve d'une mise en forme plus simple.

Les statuts et le règlement intérieur ont été discutés et adoptés après amendements.

Sur le second point de l'ordre du jour, l'Assemblée a recueilli les noms des deux (2) représentantes des coordinations nationales dont la liste est jointe en annexe.

Les pays suivants ont proposé leur candidature à la présidence de la coordination régionale.

- Niger,
- Burkina Faso,
- Gambie,
- Sénégal.

La Gambie a souhaité que la présidence lui revienne car son pays abrite le Forum. Sur ce, le Sénégal a retiré sa candidature.

En réponse de la demande de la Gambie, l'Assemblée Générale a répondu favorablement en confiant la présidence du REFESA à Madame Kassa KANTE

Les personnes ci-dessous ont été désignées par leurs pays comme Secrétaires exécutives :

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| 1. Burkina Faso : | Marie Louise NIGNAN |
| 2. Cap-Vert : | Celine FERREIRA |
| 3. Gambie : | Mariétou Kassim LOUM |
| 4. Guinée Bissau : | Napoco KINTA |
| 5. Mali : | MBAYE Fatoumata THIAM |
| 6. Mauritanie : | Aichetou HAYHAM |
| 7. Niger : | Mahouya Fatoumata |
| 8. Sénégal : | NDIAVÉ Laobé |
| 9. Tchad : | SELGUET Achta |

Sur le troisième point de l'ordre du jour, les participantes à l'Assemblée Générale ont examiné et adopté le projet de tâches prioritaires à court terme de la coordination régionale du REFESA (joint en annexe). Ces tâches seront réalisées en tenant compte des moyens évolutifs du REFESA.

L'Assemblée Générale a bénéficié de l'appui-conseil du Réseau Wide à travers la participation active de sa représentante Madame Solange GOMA.

Le CILSS et d'autres partenaires, en l'occurrence le Club du Sahel, ont participé à titre d'observateur à cette Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale a demandé au CILSS d'appuyer le REFESA dans les démarches de reconnaissance juridique.

Fait à Banjul le 5 septembre 1997. Le procès verbal a été fait en quatre (4) exemplaires originaux pour servir et valoir ce que de droit.

L'Assemblée Générale

La Présidente
Selguet

Liste de présence de l'Assemblée Générale Constitutive du Réseau des Femmes Sahéliennes en abrégé
REFESA

Noms et Prénoms	Pays et Adresses	Signature
NIGNAN Marie Louise	BURKINA FASO 01 BP 2078 OUAGADOUGOU Tel (226) 33 25 14	
NDIAYE Laobé Sock	SENEGAL BP 5967 DAKAR KANU Tel 272254 Fax 2724 15 Tel 210725 Fax 226212 22 62 11	
FATIMA DIA Touré Mme Napoko Quink	AMAE - Tel 252975 Guine-Bissau 511103 ANAC - FAX (245) 20118 BP 180 N'Djamena Tchad B.P. 1089 N'Djamena Tchad	
Satu Germana pinto Mme SELIGUET Achta Agnidi Mme LABAFIM HELENE	NIGER BP 10567 Tel. 700308	
Mme MAHADUYA FATOU Mme GUERO LUCIENE	NIGER	
Aïchetou et M'hayham Yacine et Bengue Celia TEIXEIRA	Republique Islamique de Mauritanie BP 45-81 - Nouakchott Présidence à l'FAO Food-UNDP	
Sabine Salomão MARIATU KASSIM-LOUY	MORABI BP 565, CAP VERT Tel: 621775 - fax 621722	
Kassa K. Sanneh Guedaogo Ramata	JCF - BP 253 paria Tel: 631861 fax: 632234 Rap-Vent	
Mme H'Baye Fatoumata Thiam	WISDOM THE GAMBIA 13, Marina Parade, Banjul	
Mme Daoudra Kadiatou N'Diaye	REPUBLIQUE du Mali BP = 356 Tel = 22-24-47 Bamako 23-90-99	
		Cig

RECEPISSE N° 98 - 097 /MATS/SG/DGAT/DLPAJOBJET : (1) - Déclaration d'existence

- Déclaration de modification dans les textes constitutifs
- Déclaration de changement dans la composition de l'organe
- dirigeant

Référence : LOI N° 10/92/ADP du 15 décembre 1992, portant Liberté d'association.

Dénomination de l'Association : « RESEAU DES FEMMES SAHéliennes » en abrégé (RE.FE.SA.).

Siège de l'Association : OUAGADOUGOU, PROVINCE DU KADIOGO.

Il est ci-dessous donné et rappelé respectivement :

- l'objet de l'Association ainsi que les noms et adresses des membres de son organe dirigeant ;
- des dispositions de la LOI N° 10/92/ADP du 15 décembre 1992

Fait à Ouagadougou, le 27/12/1992

(1) Rayer les mentions inutiles

SIGNATURE DE L'AUTORITE COMPETENTE
LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA SECURITE



OBJECTIFS DE RESEAU DES FEMMES SAHÉLIENNES (REFESA):

- Servir de cadre privilégié de promotion des échanges d'expériences, d'informations et de technologies entre les membres et avec d'autres réseaux nationaux, sous régionaux, régionaux et internationaux oeuvrant pour la promotion des femmes.

-Mobiliser les coordinations nationales des femmes sahéliennes pour initier et faire aboutir les actions à mener pour la défense des intérêts des membres du réseau.

-Constituer et organiser les capacités du réseau pour engager le cas échéant des actions de lobbying ou d'advocacy pour faire avancer la cause des femmes.

- Défendre et promouvoir l'approche genre et développement afin que la dimension, homme/femme soit considérée comme principe directeur dans la recherche de solutions à toute problématique de développement des femmes.

- Organiser et instaurer des concertations permanentes entre les membres pour l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi évaluation des programmes et projets concernant les femmes au sahel.

- Appuyer et encadrer les coordinations nationales dans la réalisation de leurs programmes.

- Développer le partenariat avec les organisations nationales de femmes sahéliennes qui ne sont pas membres du réseau.

COMPOSITION DU BUREAU EXECUTIF:

PAYS	NOM PRENOMS	ADRESSES
Burkina Faso	NIGNAN Marie Louise	B.P. 2078 01 Tél : 38-25-14
Cap-Vert	FERREIRA Céline	NORABI B.P.565 Tél : 62-17-75
Gambie	LOUM Mariétou Kassim	
Guinée Bissau	KINTA Napoco	
Mali	MBAYE Fatoumata THIAM	BP.356 Tél : 22-24-47
Mauritanie	HAYHAM Aichetou	BP.4581 Nouatchott

Niger	MAHOUYA Fatoumata
Sénégal	NDIAYE Laobé
Tchad	SEGUET Achata



***COMPTE RENDU DE LA REUNION STATUTAIRE
DU RESEAU DES FEMMES SAHéliENNES
(REFESA)***

Rapport final

Niamey, les 14 et 15 mars 1998

Les 14 et 15 mars 1998, s'est tenue au Centre Régional AGRHYMET de Niamey, sous l'égide du CILSS/PADLOS, la réunion statutaire du réseau des femmes et du Comité de la Plate-Forme des paysans au Sahel

Cette rencontre regroupait l'ensemble des responsables des coordinations nationales de ces deux initiatives, l'équipe du PADLOS et d'autres partenaires dont le Club du Sahel.

L'ouverture des travaux a été présidée par le représentant du Direction Régional du Centre AGRHYMET en présence du :

- Conseiller en sécurité alimentaire du Secrétariat Exécutif ;
- Coordonnateur du PADLOS ;
- Représentant du CONACILSS/Niger.

Dans son allocution le représentant du Directeur du Centre Régional AGRHYMET après avoir souhaité la bienvenue aux participant(es), a insisté sur le rôle primordial que jouent les femmes et les paysans dans le développement à l'aube du 21^e siècle.

Après le retrait des autorités, les femmes ont débuté leur rencontre statutaire en mettant en place un bureau de séance composé ainsi qu'il suit :

- Présidente : Mme MAHAOUYA Fatimata du Niger ;
- Rapporteurs Mmes MONODJIM Beldoum du Tchad et de FATIMATOU MINT Abdel Malick de la Mauritanie.

L'ordre du jour amendé comportait les points suivants :

1. *le compte rendu des activités de la coordination régionale et des coordinations nationales ;*
2. *Sahel 21 : le REFESA face aux enjeux de la mise en oeuvre des résultats de Banjul*
3. *Questions statutaires*
4. *Synergie entre la Plate-Forme des paysans/REFESA ;*
5. *Divers.*

I. Présentation des activités des coordinations au niveau régional et national

Dans sa présentation, la présidente régionale a rappelé les missions du REFESA et ensuite a fait le compte rendu des différentes missions qu'elle a effectuées. Il s'agit entre autre :

- *la réunion de N'Djaména sur rôle et la place de la femme dans la gestion des ressources naturelles du 20 au 24 octobre 1997 ;*
- *la planification du programme triennal du PADLOS tenue en novembre 1997 à Ouagadougou au Burkina Faso ;*
- *la retraite des cadres du CILSS pour l'évaluation est la suite à donner au processus Sahel 21, tenue à Ouagadougou au Burkina Faso du 2 au 6 Mars 1998.*

Enfin elle a évoqué les différentes contraintes qui entravent le fonctionnement de la coordination régionale. Ces contraintes sont essentiellement d'ordre financier et de communication. Elle a enfin demandé aux coordinations nationales de mobiliser les fonds (cotisations) pour appuyer le coordination régionale.

Dans les débats qui ont suivi, les participantes après avoir félicité la coordination régionale des efforts entrepris pour rendre opérationnel le REFESA, elles ont fait suggestions suivantes:

- *amélioration de la communication entre la coordination régionale et les coordinations nationales notamment par l'envoi régulier des comptes rendus des missions dans un délai assez réduit ;*
- *prise d'initiatives en s'appuyant davantage sur les secrétaires exécutives ;*
- *envoi régulier des informations et des rapports d'activités des coordinations nationales ;*
- *édition de lettre d'information ;*
- *services de PADLOS pour l'échange de courriers, documents ;*

- *rapports trimestriels par les coordinations nationales à la coordination régionale ;*
- *recouvrement des cotisations ;*
- *recherches de financement par la coordination régionale et les coordinations nationales ;*
- *élaboration de plans d'actions aux niveaux national et régional.*

Des présentations des coordinations nationales des 6 pays sur 9 on peut retenir les points suivants :

- * *restitution des résultats de Banjul au niveau national dont l'évolution varie d'un pays à un autre :*
8 pays sur 9 sont à la phase de préparation de l'Assemblée Constitutive ;
- * *les difficultés d'ordre financier ;*
- * *la reconnaissance du REFESA au niveau régional.*

En réponse à ces questions soulevées on peut retenir les réponses suivantes :

- *un appui financier d'une somme de 1.500.000 a été accordée par le PADLOS à chaque coordination nationale et à la coordination régionale ;*
- *la reconnaissance juridique du REFESA régional est en bonne voie ;*
- *celle du REFESA au niveau national est laissée à l'appréciation de chaque structure au niveau de son pays.*

L'analyse interne du REFESA a été faite sur un tableau en terme de contraintes, de stratégies et d'actions, d'acteurs et de calendrier. Ces éléments d'analyse ont permis de dégager des tâches prioritaires pour la coordination régionale. Ces tâches ont été programmées dans le temps. (Voir tableau n ° I et III).

II. Sahel 21 : Le REFESA face aux enjeux de la mise en oeuvre des résultats de Banjul

Les 5 domaines d'orientation des résultats de Banjul de même que les stratégies envisagées ont été rappelées :

Les 5 domaines sont :

- *la valorisation des ressources humaines* ;
- *la croissance économique* ;
- *l'agriculture durable* ;
- *le renforcement des institutions* ;
- *l'intégration sous-régionale*.

Les stratégies qui sont au nombre 3 :

- *le renforcement des comités nationaux Sahel 21* ;
- *la diffusion des résultats de Banjul* ;
- *la traduction en programmes et plans d'actions*.

Sur les 5 domaines annoncés le REFESA met une priorité sur les 3 premiers par soucis d'efficacité et d'impact. A partir de ces 3 domaines choisis les participantes ont dégagé sur un tableau les ambitions prioritaires et les tâches de la coordination régionale (voir tableau 2). Ces éléments serviront également de guide d'élaboration de plans d'actions national et régional.

III. Questions statutaires

Après discussions et analyse l'Assemblée Générale a apporté les modifications suivantes :

1. Réduction de la durée du mandat de la présidence de coordination régionale à 1 an ;
2. Les droits d'adhésion sont ramenés à 100.000 au lieu 150.000 et doivent être intégralement versés à la coordination régionale ;
3. Les cotisations s'élèvent à 150.000 par an au lieu 100.000. Elles sont reparties comme suit :

- 1/3 à la coordination régionale ;
- 1/3 à la coordination nationale ;
- 1/3 pour la constitution fonds de garantie, à déposer dans un compte qui sera ouvert à Ouaga.

4. L'acheminement des cotisations et des droits d'adhésion à la coordination régionale se fera par voie bancaire.

5. La tenue des assemblées générales est désormais annuelle afin qu'il y' ait cohérence avec le mandat de la présidence de la coordination régionale.

6. Les activités des 3 domaines prioritaires retenues ultérieurement ont été reparties aux 9 pays pour le suivi de la mise en oeuvre avec un chef de file. (Voir tableau n° III).

IV. Synergie/Plate-Forme Paysanne/REFESA

Il a été recommandé le développement d'une synergie entre ces deux initiatives dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi-évaluation des plans d'actions nationaux et régionaux.

V. Divers

Compte tenu de l'importance du thème choisi par la Commission Economique pour l'Afrique sur Femmes et développement vision pour le futur, le REFESA a sollicité l'appui du PADLOS pour la participation d'une représentante à cette conférence. Le Burkina a été choisi pour représenter le REFESA.

Niamey, le 15 mars 1998

Les participantes.

Tableau I. Analyse interne du REFESA

R E G I O N A L			
CONTRAINTE S	STRATEGIES ET ACTIONS	ACTEURS	CALENDRIER
Communication Manque d'information entre les coordinations nationales et la régionale	<p>1. Editer un bulletin d'information trimestriel</p> <p>Utiliser le PADLOS comme l'intermédiaire pour l'envoi des documents</p> <p>Les coordinations nationales envoient directement à la coordination régionale</p> <p>La coordination nationale peut envoyer directement les informations aux autres coordinations pour information et donner une ampliation à la régionale</p> <p>Envoi de rapport trimestriel par chaque coordination nationale à la régionale avec ampliation au PADLOS</p>	<p>Responsable CR PADLOS PADLOS/CR/ CN</p> <p>CN/CR/ PADLOS</p> <p>CR/CN</p> <p>CR/CN</p>	<p>Fin Avril 1998 envoi des informations par les CN</p> <p>Mai publication trimestrielle</p> <p>Jun 1998</p>
Absence de ressources financières	<p>2. Recouvrement des cotisations recherche de financements auprès des autres partenaires</p> <p>Elaborer des requêtes de financement</p> <p>Sensibiliser les Etats</p>	CR/CN / CILSS	
Plan d'action régional	3. Elaborer un plan d'action régional en tenant compte des domaines prioritaires définis (tableau no IV)		Fin Mai 1998
Manque de moteur	4. Susciter des actions, thèmes de réflexion en direction des coordinations, associer les coordinations nationales dans le choix des représentants du réseau dans les rencontres et invitation du CILSS	CR/CN/Cilss	
Manque de marketing	<p>Imiter des actions de lobbying auprès des partenaires, Etats et autres</p> <p>Confectionner un dépliant et de le vulgariser</p> <p>Penser au logo de REFESA</p>	CR/CNPadlos	Jun 1998

Les tâches de la coordination du Réseau des Femmes Sahéliennes

1. Recouvrement des cotisations
2. Informations et échanges avec les coordinations nationales (envois de rapports de mission, choix des représentantes dans les missions, recueil des réactions des coordinations des objectifs et résultats attendus des missions) ;
3. Suivi et réalisation d'une lettre d'information du réseau
4. Finalisation du plan d'action régional
5. Suivi de la confection du logo et dépliant (propositions à envoyer aux différents pays)
6. Suivi de la banque de données des organisations membres (adresse complète, n° du téléphone, B.P., fax, courrier E-mail, collecte et traitement des fiches signalétiques)
7. Suivi et coordination de la mise en oeuvre des plans d'action.
8. Suivi et coordination des groupes thématiques
9. Rôle de vigilance et de suivis pour que le volet femme soit transversal dans les projets et programmes du CILSS.
10. Proposition de canevas de collecte des données statistiques sur les femmes
11. Harmonisation/échanges avec les autres réseaux (AFO, Beging, femmes entrepreneurs, etc.)
12. Lobbying du réseau auprès des institutions régionales pour la prise en compte de la dimension genre dans leurs programmes et projets.

Tableau II**PLANNING DES TACHES DE LA COORDINATION REGIONALE**

Tâches	Contenu activités	Calendrier	Acteurs
Recouvrement des cotisation	♦ Envoi des cotisations, ouverture compte bancaire	Avril	C.R
	♦ Ouverture compte bloqué servant de fonds de garantie Envoi no de compte à toutes les C.N ♦ Virement appui Padlos dans les comptes des concilss ♦ Information des C.N par le Padlos dès virement des fonds	A définir	C.R et C.N
		Avril	C.R
		Avril	Padlos/concilss/Ref ea
Information et échanges entre C.N et C.R	Dès opération	Padlos	
	♦ Envoi des rapports et compte rendu ♦ Préparation des missions et envoi du planning des rencontres et missions ♦ Rapport trimestriel des activités	Après chaque mission Chaque trimestre	C.R/ C.N/PADLOS
3 Réalisation d'une lettre d'information	♦ Envoi contenu au Padlos par la C.R Proposition de production par le Padlos au C.R ♦ Accord de la C.R pour la production finale et la diffusion dans les pays		C.R/PADLOS
4 Confection du Logo	Proposition de termes de références et réalisation	Mai	C.R
5 Confection de dépliant	♦ Proposition de projet Amendement à la prochaine AG	Mai	padlos
Banque de données information sur les of	♦ Envoi fiches au Padlos pour traitement ♦ Envoi résultats à la CR	Dès Avril Avant Assemblée Générale	C.N/padlos
Plans d'actions	♦ Dépot version provisoire ♦ Version finalisée	Avril Juin	CN/CR/Padlos
Rôle de vigilance pour que le volet femme soit transversale dans le programme du Cilss	♦ Ecrire au Secretariat exécutif du Cilss ♦ Rencontrer la présidence en exercice du Cilss ♦ Préparer et fournir la documentation nécessaire		CR/CN
Lobbying auprès des institutions sous-régionales pour implication dimension homme/femme dans leurs programmes et projets	♦ Recenser les organisations sous-régionales et développer des contacts		CR/CN/Padlos
Echange avec les autres réseaux	Etablir des contacts		CR

Tableau III. : Les activités des trois domaines prioritaires

Thème 1. : Valorisation des ressources humaines

Ambitions prioritaires	Tâches du réseau
1. FORMATION <ul style="list-style-type: none"> - Alphabétisation fonctionnelle des femmes et scolarisation des filles, formation professionnelle 	<p><u>Renforcement des capacités des CN et de leurs membres notamment par:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui conseil - Faciliter la formation des formateurs au sein des CN - Assurer le suivi- évaluation des activités - Aider à la recherche des financements - Faciliter les échanges des expériences - Développer les actions de lobbying et la plaideoirie au niveau national et international (formation,information) - Développer un partenariat avec d'autres institutions
2. SANTE Meilleure maîtrise de la croissance démographique	<p>Développer partenariat avec le Cerpod pour la prise en compte ambitions et priorités dans ce domaine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le partenariat avec les organisations régionales et internationales oeuvrant dans le domaine de la santé

Thème II. Croissance et diversification de l'économie et diversification de l'agriculture

<ul style="list-style-type: none"> - Données statistiques désagrégées par sexe - Croissance économique sans impact négatif pour les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Lobbying pour que le Cilss intègre la dimension femmes dans ses études - Faire du lobbying pour une meilleure prise en compte de la dimension femme/homme dans les actions de développement
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une responsabilisation accrue des hommes et des femmes dans tous les secteurs de l'économie 	<ul style="list-style-type: none"> - Susciter auprès des partenaires/état des mesures d'accompagnement pour juguler les effets néfastes de la mondialisation de l'économie - Développer un partenariat entre REFESA/Opérateurs économiques/FERAP
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Thème III. Production agricole durable

<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité foncière des femmes, notamment par l'accès à la propriété foncière agricole - Améliorer de 50 % de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnelle des familles - Prise en compte de l'apport de la femme dans la production des ménages 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat/REFESA/ plate forme pour un appui dans le domaine des échanges d' expériences en législation et réforme foncière Partenariat/REFESA/PROCELOS/PADLOS/Plate Forme Paysanne pour la transformation et la valorisation des produits locaux Partenariat REFESA/Plate forme Paysanne Partenariat REFESA/CILSS
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Tableau IV

GROUPES THEMATIQUES

I. VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES

Thèmes	responsabilités
Thèmes 1 Alphabétisation/formation professionnelle/scolarisation des filles	<u>Gambie</u> , Burkina, Mauritanie, Guinée Bissau
Thème 2 Décentralisation/Instance de décision	<u>Sénégal</u>
Thème 3 Santé de la production/Démographie	<u>Guinée Bissau</u> , Mali, Niger

I. PRODUCTION AGRICOLE DURABLE

Thèmes	Responsabilités
Thème 1 Accès et Sécurisation foncière	<u>Burkina</u> , Sénégal
Thème 2 Valorisation et transformation des produits locaux	Mali, Burkina, <u>Tchad</u> , Gambie, Mauritanie, Sénégal
Thème 3 Implication des femmes dans la mise en oeuvre de la convention	Mali, Niger, Tchad, <u>Mauritanie</u> , Sénégal

III. CROISSANCE ET DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE

Thèmes	Responsabilités
Thème 1 Mise en évidence de la contribution des femmes dans les statistiques des pays	Sénégal, <u>Cap vert</u> , Gambie
Thème 2 Lutte contre la pauvreté par l'accroissement du pouvoir économique des femmes	<u>Mali</u> , Burkina, Mauritanie, Sénégal, Niger, Guinée Bissau

IV. SUIVI « SAHEL 21 »

Thèmes	Responsabilités
Thèmes <ul style="list-style-type: none"> ♦ Suivi coordination nationales pour leur implication dans les comités nationaux Sahel 21 ♦ Une appropriation des résultats de Banjul par les Sahéliennes ♦ Une prise en comptes de la dimension homme/ femme dans la traduction des ambitions en programmes et actions 	<u>Niger</u> , tous les pays

V. BANQUE DE DONNEES

Thèmes	Responsabilités
Thème 1 Capitalisation et valorisation des acquis, des informations sur les femmes dans le système CILSS (Agrrhymet, Insah, projets	<u>Mali:</u> Insah <u>Niger:</u> Agrhymet <u>Burkina:</u> Cilss Ouagadougou
Thème 2 Rôle de vigilance sur la prise en compte de la dimension homme/ femme dans les projets et programmes du Cilss	Coordination régionale; tous les pays

P. S

Le gras souligné représente le chef de file de l'activité

Les thèmes sont traités en termes d'analyse (difficultés et atouts), perspectives et stratégies.

Chaque pays intègre tous les thèmes dans son plan de travail. Le chef de file est chargé de coordonner l'activité dont il est responsable pour l'ensemble des pays.